

Ouest France 17 Octobre 2014

Sittom-Mi > Incinération

27 000 tonnes par an !

Une quarantaine d'élus du Sittom-Mi ont découvert le fonctionnement de l'usine d'incinération.+

« Chaque année, c'est environ 27 000 tonnes de déchets ménagers de la partie Nord du département qui sont incinérés ici », explique Bastien Girard, responsable administratif.

La vapeur d'eau dégagée par l'usine permet d'alimenter et de faire fonctionner deux entreprises voisines, à savoir La Soleval et Lactalys. Cette dernière, en contrepartie renvoie ses eaux du lait de vaches après déshydratation pour le circuit d'eau de l'incinérateur.

« Les déchets qui arrivent par camions sont versés dans un grand four oscillant à une température de 1 000 degrés pendant 50 minutes. Les mâchefers qui sont issus des déchets finaux sont refroidis puis triés, car on peut retrouver parmi ces déchets, ce qu'on appelle les monstres, c'est-à-dire, des vélos, des bouteilles de gaz et autres.



Les mâchefers sont analysés avant de servir de remblai routier.

Au total on évalue à 1 000 tonnes la ferraille récupérée. » La ferraille triée, les mâchefers sont analysés, stockés puis utilisés comme remblai routier. D'autre part, les fumées sont aussi traitées, à la chaux (environ 10 tonnes à l'année) et au charbon actif (environ 3 tonnes). Ces fumées sont analysées par des capteurs et des points

de biosurveillance, cinq au total sont situés à environ 3 kilomètres autour de l'usine. Enfin, concernant la maintenance, l'entretien et les investissements, une enveloppe annuelle de 240 000 euros est nécessaire. Après la pose d'un silencieux au pied de la cheminée, les bâtiments vont connaître un relooking dans les jours à venir.